

## L'ACTIVITÉ DES 15-29 ANS : STABILISATION DEPUIS 1995

**En janvier 1999, comme en mars 1995, 38 % des jeunes de 15 à 29 ans travaillent et 9,5 % sont au chômage (pour les seuls moins de 25 ans, les proportions sont respectivement de 19,6 % et 7,5 % au début de 1999). La durée des études a cessé de s'allonger et l'inactivité féminine semble avoir atteint un plancher ; le taux d'activité des jeunes s'est donc stabilisé, après dix années de baisse continue. Le pourcentage de jeunes au chômage a légèrement augmenté entre mars 1995 et mars 1997 (10 %), et a baissé ensuite. Les jeunes travaillent plutôt dans les secteurs à forte mobilité et ont souvent un emploi temporaire (CDD, intérim, apprentissage, contrats aidés). Ils sont moins actifs mais un peu plus au chômage en France qu'en moyenne dans les autres pays de l'Union Européenne.**

En janvier 1999, l'enquête Emploi dénombrait 11,7 millions de jeunes de 15 à 29 ans, contre 12,6 millions en 1990, soit une baisse de 7 % en neuf ans (tableau 1). Le nombre total de jeunes a en effet régulièrement diminué en raison de la baisse des naissances observée à partir du milieu des années soixante-dix.

Entre 15 et 29 ans, les jeunes passent progressivement de la scolarité à l'activité (graphiques 1 et 2). En 1999, le taux de scolarité atteint 87 % à 18 ans : plus de huit garçons et de neuf filles sur dix poursuivent des études sans travailler. Si l'on ajoute les apprentis, ce sont 95 % des jeunes qui sont en cours d'études à cet âge. Puis le taux de scolarité baisse de l'ordre de 10 points par an jusqu'à 24 ans, âge auquel un peu plus de deux jeunes sur dix poursuivent exclusivement des études (25 % des filles et 22 % des garçons). A 25 ans, plus des trois quarts des jeunes sont actifs, et à 29 ans près de neuf jeunes sur dix. Il ne reste alors quasiment plus de jeunes qui pour-

Tableau I  
Situation des jeunes de 15 à 29 ans\* en 1990, 1995 et 1999

Effectifs en milliers, taux en % (Concept BIT)

		Janvier 1990			Mars 1995			Janvier 1999		
		15-29 ans	dont :		15-29 ans	dont :		15-29 ans	dont :	
			17-26 ans	27-29 ans		17-26 ans	27-29 ans		17-26 ans	27-29 ans
<b>ENSEMBLE</b>	<b>Population totale</b>	<b>12 566</b>	<b>8 508</b>	<b>2 505</b>	<b>12 066</b>	<b>7 963</b>	<b>2 558</b>	<b>11 733</b>	<b>7 703</b>	<b>2 519</b>
	Taux d'activité (y compris contingent) (1)	53,0	52,7	86,6	49,2	46,5	86,9	48,4	45,2	86,5
	<b>Emploi</b>	<b>5 438</b>	<b>3 489</b>	<b>1 942</b>	<b>4 556</b>	<b>2 641</b>	<b>1 906</b>	<b>4 452</b>	<b>2 575</b>	<b>1 867</b>
	Taux d'emploi (1)	43,3	41,0	77,5	37,8	33,2	74,5	37,9	33,4	74,1
	Part du temps partiel dans l'emploi	13,4	15,3	9,8	17,9	21,1	13,3	19,5	22,9	14,7
	Part des emplois temporaires dans l'emploi (2)	20,5	27,5	7,8	24,2	32,9	12,0	29,8	40,7	14,7
	<b>Chômage</b>	<b>1 001</b>	<b>776</b>	<b>225</b>	<b>1 157</b>	<b>840</b>	<b>316</b>	<b>1 110</b>	<b>798</b>	<b>311</b>
	Part de chômage (1)	8,0	9,1	9,0	9,6	10,5	12,4	9,5	10,4	12,3
	Taux de chômage (1)	15,0	17,3	10,4	19,5	22,7	14,2	19,6	22,9	14,3
	Part des chômeurs de longue durée (3)	22,0	19,6	30,3	26,0	22,9	34,1	23,0	20,3	29,7
	<b>Contingent</b>	<b>224</b>	<b>221</b>	<b>3</b>	<b>222</b>	<b>220</b>	<b>2</b>	<b>111</b>	<b>109</b>	<b>2</b>
	<b>Elèves et étudiants</b>	<b>5 157</b>	<b>3 570</b>	<b>50</b>	<b>5 513</b>	<b>3 908</b>	<b>74</b>	<b>5 441</b>	<b>3 853</b>	<b>92</b>
	Taux de scolarité (1)	41,0	42,0	2,0	45,7	49,1	2,9	46,4	50,0	3,7
	<b>Autres inactifs</b>	<b>746</b>	<b>452</b>	<b>285</b>	<b>618</b>	<b>354</b>	<b>260</b>	<b>619</b>	<b>368</b>	<b>247</b>
	Taux d'inactivité non scolaire(1)	5,9	5,3	11,4	5,1	4,4	10,2	5,3	4,8	9,8
<b>HOMMES</b>	<b>Population totale</b>	<b>6 318</b>	<b>4 288</b>	<b>1 243</b>	<b>6 082</b>	<b>4 018</b>	<b>1 265</b>	<b>5 903</b>	<b>3 857</b>	<b>1 264</b>
	Taux d'activité (y compris contingent) (1)	57,6	57,1	95,7	53,3	50,6	94,9	52,8	50,0	93,5
	<b>Emploi</b>	<b>2 986</b>	<b>1 886</b>	<b>1 095</b>	<b>2 493</b>	<b>1 431</b>	<b>1 055</b>	<b>2 459</b>	<b>1 416</b>	<b>1 036</b>
	Taux d'emploi (1)	47,3	44,0	88,1	41,0	35,6	83,4	41,7	36,7	82,0
	Part du temps partiel dans l'emploi	5,9	7,5	3,0	8,9	11,6	5,1	10,2	13,2	6,0
	Part des emplois temporaires dans l'emploi (2)	19,9	27,3	6,7	23,7	33,1	10,6	30,2	42,0	13,6
	<b>Chômage</b>	<b>432</b>	<b>341</b>	<b>91</b>	<b>527</b>	<b>383</b>	<b>143</b>	<b>547</b>	<b>405</b>	<b>143</b>
	Part de chômage (1)	6,8	8,0	7,3	8,7	9,5	11,3	9,3	10,5	11,3
	Taux de chômage (1)	11,9	13,9	7,7	16,3	18,8	11,9	17,6	21,0	12,1
	Part des chômeurs de longue durée (3)	20,1	16,7	32,9	24,0	20,5	33,5	21,8	18,8	30,4
	<b>Contingent</b>	<b>224</b>	<b>221</b>	<b>3</b>	<b>222</b>	<b>220</b>	<b>2</b>	<b>110</b>	<b>107</b>	<b>3</b>
	<b>Elèves et étudiants</b>	<b>2 546</b>	<b>1 741</b>	<b>27</b>	<b>2 709</b>	<b>1 889</b>	<b>33</b>	<b>2 645</b>	<b>1 826</b>	<b>46</b>
	Taux de scolarité (1)	40,3	40,6	2,2	44,5	47,0	2,6	44,8	47,3	3,6
	<b>Autres inactifs</b>	<b>130</b>	<b>99</b>	<b>27</b>	<b>131</b>	<b>95</b>	<b>32</b>	<b>142</b>	<b>103</b>	<b>36</b>
	Taux d'inactivité non scolaire (1)	2,1	2,3	2,2	2,2	2,4	2,5	2,4	2,7	2,8
<b>FEMMES</b>	<b>Population totale</b>	<b>6 248</b>	<b>4 220</b>	<b>1 262</b>	<b>5 984</b>	<b>3 945</b>	<b>1 293</b>	<b>5 830</b>	<b>3 846</b>	<b>1 255</b>
	Taux d'activité (1)	48,4	48,3	77,7	45,0	42,3	79,2	43,8	40,4	79,6
	<b>Emploi</b>	<b>2 452</b>	<b>1 603</b>	<b>847</b>	<b>2 063</b>	<b>1 210</b>	<b>851</b>	<b>1 993</b>	<b>1 159</b>	<b>831</b>
	Taux d'emploi (1)	39,2	38,0	67,1	34,5	30,7	65,8	34,2	30,1	66,2
	Part du temps partiel dans l'emploi	22,4	24,4	18,5	28,7	32,4	23,5	30,9	34,7	25,4
	Part des emplois temporaires dans l'emploi (2)	21,3	27,6	9,2	24,9	32,6	13,8	29,5	39,0	15,9
	<b>Chômage</b>	<b>569</b>	<b>435</b>	<b>134</b>	<b>630</b>	<b>457</b>	<b>173</b>	<b>563</b>	<b>393</b>	<b>168</b>
	Part de chômage (1)	9,1	10,3	10,6	10,5	11,6	13,4	9,7	10,2	13,4
	Taux de chômage (1)	18,8	21,3	13,7	23,4	27,4	16,9	22,0	25,3	16,8
	Part des chômeurs de longue durée (3)	23,5	22,0	28,5	27,5	24,8	34,6	24,0	21,9	29,1
	<b>Elèves et étudiants</b>	<b>2 611</b>	<b>1 829</b>	<b>23</b>	<b>2 804</b>	<b>2 019</b>	<b>41</b>	<b>2 796</b>	<b>2 027</b>	<b>46</b>
	Taux de scolarité (1)	41,8	43,3	1,8	46,9	51,2	3,2	48,0	52,7	3,7
	<b>Autres inactifs</b>	<b>616</b>	<b>353</b>	<b>258</b>	<b>487</b>	<b>259</b>	<b>228</b>	<b>477</b>	<b>265</b>	<b>211</b>
	Taux d'inactivité non scolaire(1)	9,9	8,4	20,4	8,1	6,6	17,6	8,2	6,9	16,8

(\*) - Âge atteint au cours de l'année.

(1) - Voir définitions dans l'encadré 1.

(2) - Emploi temporaire = CDD privé + intérim + apprentissage + contrats emplois aidés + contractuels pour une durée limitée, auxiliaires, vacataires, pigistes de la fonction publique.

(3) - La part des chômeurs de longue durée mesure la part des chômeurs de plus d'un an d'ancienneté parmi les chômeurs.

Source : enquêtes Emploi.

suivent des études, mais près de deux jeunes femmes de cet âge sur dix sont néanmoins inactives, contre moins d'un jeune homme sur vingt.

Au total, parmi les 15-29 ans, 37,9 % travaillent, 9,5 % sont au chômage et 1 % sont militaires du contingent, soit un taux d'activité de 48,4 %. Les apprentis et les jeunes qui poursuivent des études scolaires ou universitaires tout en travaillant sont comptabilisés parmi ces actifs : ils représentent près de 5 % des 15-29 ans, et donc près d'un jeune actif sur dix.

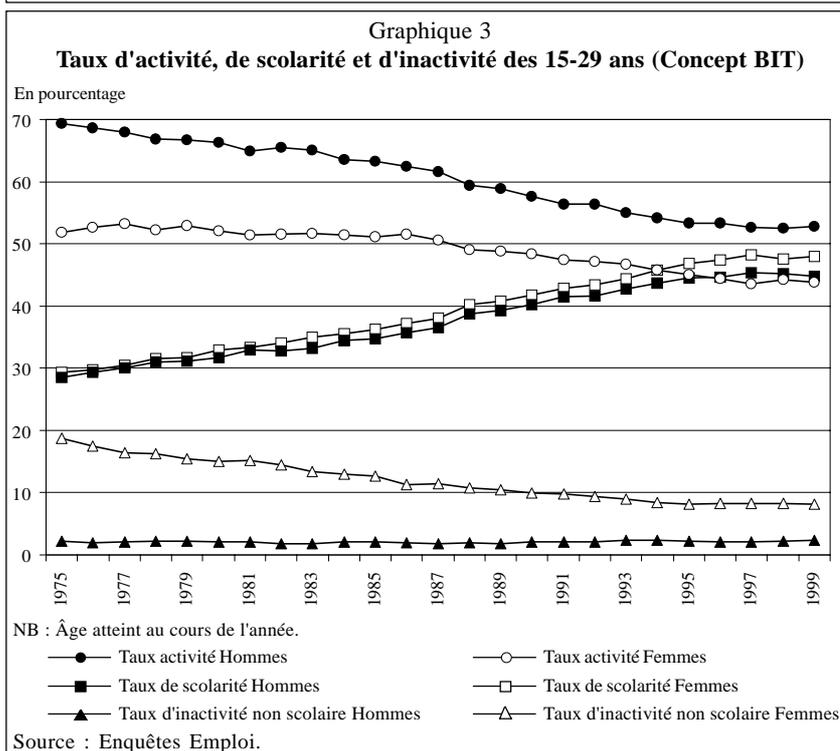
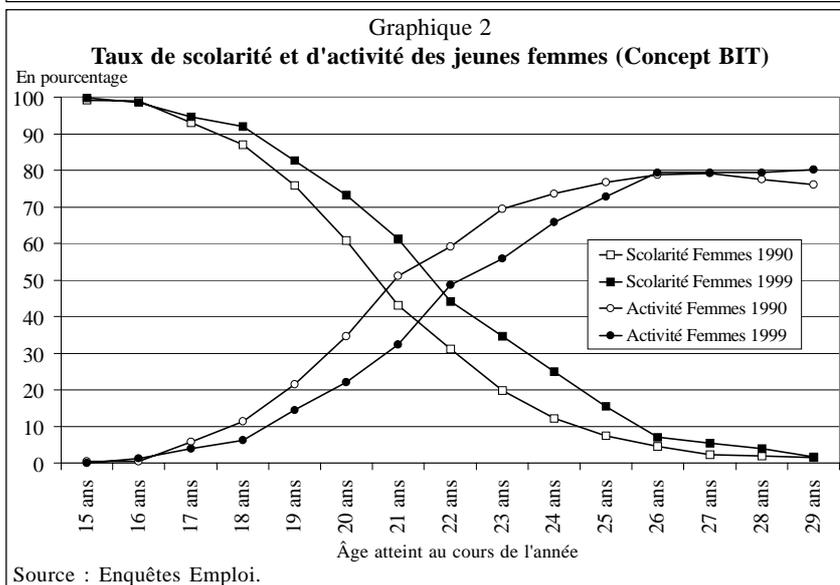
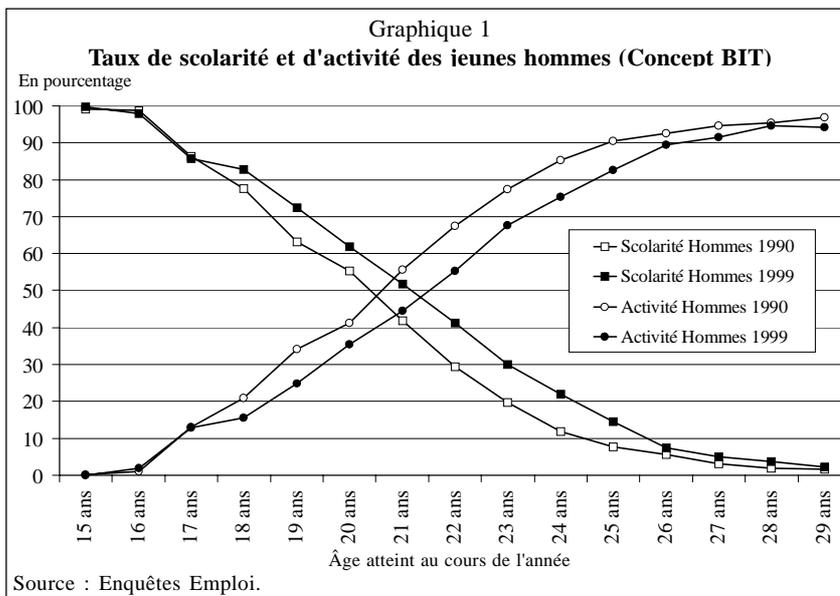
Si l'on restreint la définition des jeunes aux 17-26 ans (1), 33,4 % d'entre eux travaillent, 10,4 % sont au chômage et 1,4 % sont militaires du contingent, soit un taux d'activité de 45,2 %.

Entre 1990 et 1999, l'allongement de la durée des études a eu pour conséquence une hausse sensible des taux de scolarité entre 18 et 25 ans et, corrélativement, une baisse des taux d'activité. Cette hausse des taux de scolarité, comprise entre 5 et 15 points selon l'âge, est encore plus forte pour les filles que pour les garçons.

### Stabilisation du taux d'activité des jeunes depuis 1995

L'allongement de la durée des études a connu son rythme le plus soutenu de 1988 à 1993. On a assisté ensuite à un fort ralentissement, puis la durée moyenne des études s'est stabilisée à partir de 1996. En conséquence, le taux de scolarité des jeunes a peu augmenté ces trois dernières années (+0,3 point de 1996 à 1999), alors que la hausse était de 1 point par an en moyenne de 1985 à 1995 (graphique 3).

(1) - L'âge étant défini ici comme l'âge atteint au cours de l'année de l'enquête, les 17-26 ans correspondent aux 16-25 ans étudiés dans le Premières Synthèses, 97.12 - N° 52.1, de 1997 où l'âge était défini en années révolues au 1<sup>er</sup> janvier.



Depuis 1995, environ 8 % des jeunes femmes ne sont ni actives, ni en formation. Au cours des vingt années précédentes, ce taux d'inactivité non scolaire des femmes de 15 à 29 ans avait reculé de 10 points. L'inactivité non scolaire des jeunes hommes, quant à elle, est stable depuis 1975. Elle représente environ 2 % des 15-29 ans.

L'inactivité non scolaire et la scolarité étant stables, les taux d'activité des jeunes, 53 % pour les garçons et 44 % pour les filles, ont peu varié depuis 1995, et l'écart entre les sexes reste lui aussi stable. Au cours des années antérieures, ces taux d'activité baissaient (-10 points pour les garçons et -6 points pour les filles de 1985 à 1995) en raison de l'allongement des études, mais le phénomène était plus lent pour les filles du fait du recul de leur inactivité non scolaire.

### Un jeune de 15 à 29 ans sur onze est au chômage

Après avoir baissé de 1985 à 1991, la proportion de chômeurs parmi les jeunes actifs (i.e. le taux de chômage) a augmenté rapidement au début des années quatre-vingt-dix. Depuis 1994, elle a fluctué et se situe en janvier 1999 à 19,6 %, soit 1 point de moins qu'en mars 1997 (graphique 4). Un jeune sur deux étant étudiant ou inactif, la proportion de chômeurs parmi les jeunes (i. e. la part de chômage) est deux fois moins importante que parmi les seuls actifs. Ainsi, en 1999, un jeune sur onze (9,5 %) est au chômage contre un sur dix en 1994 et un sur treize en 1990. C'est un niveau assez proche de celui observé pour les personnes de 30 à 49 ans (8,7 % en 1999) alors que le taux de chômage des jeunes se situe à dix points au-dessus du taux de chômage des 30-49 ans (10,0 %). En neuf ans, le nombre de chômeurs âgés de 15 à 29 ans a augmenté de 11 %, atteignant 1 110 000 personnes en 1999.

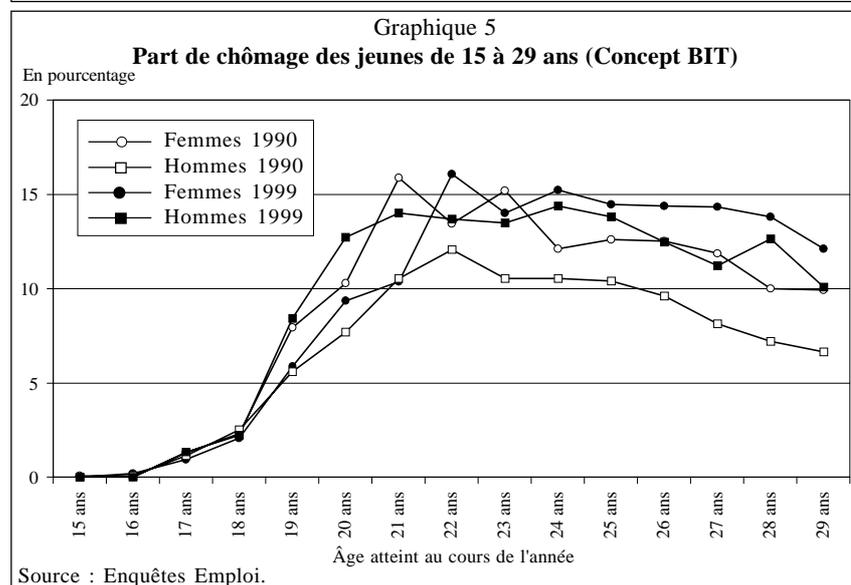
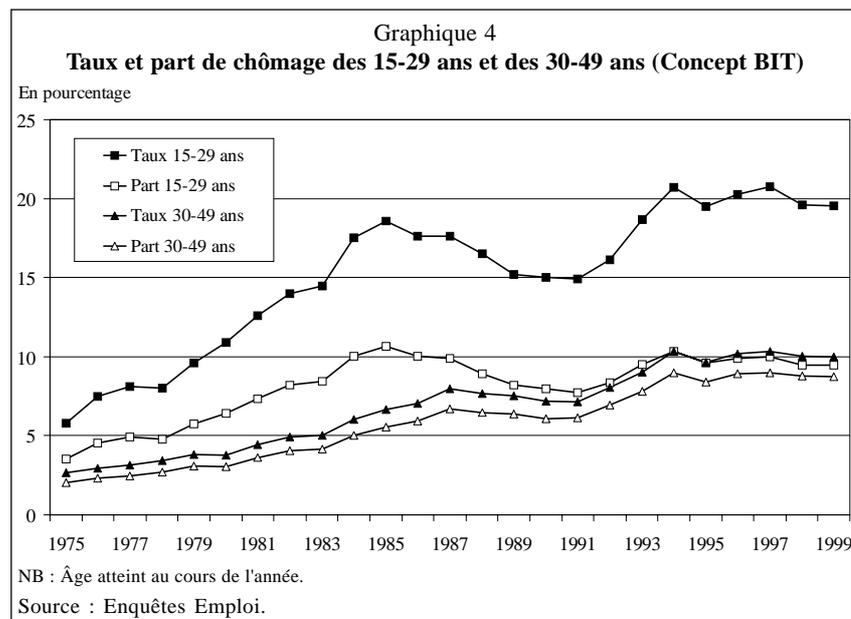
L'aggravation du chômage a cependant moins touché les jeunes que les adultes, pour qui le nombre de chômeurs s'est accru de plus de moitié en neuf ans, atteignant 1 950 000 personnes début 1999.

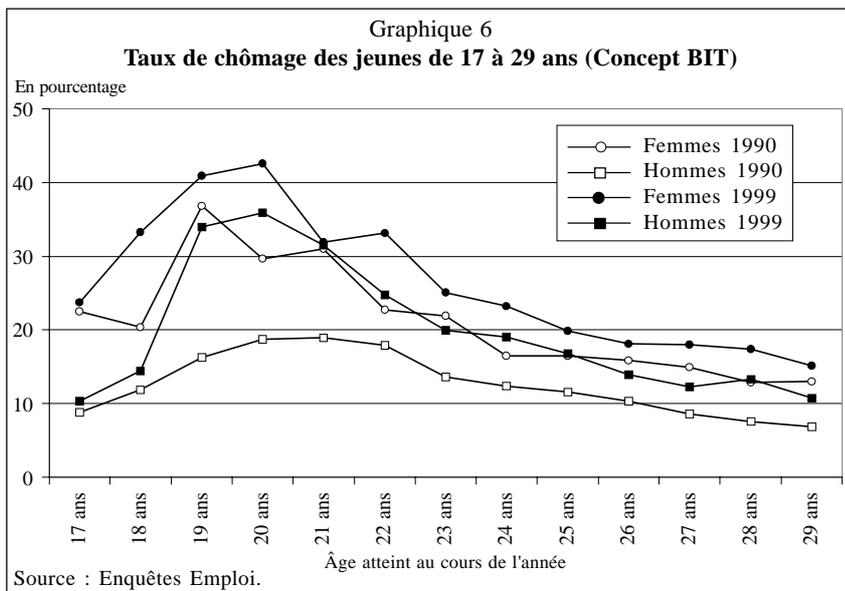
Entre 1990 et 1999, le nombre de jeunes femmes au chômage a très légèrement baissé alors que le nombre de jeunes hommes au chômage a augmenté de 115 000. Malgré cette baisse, la proportion de jeunes chômeuses reste plus élevée que celle des jeunes chômeurs, mais l'écart est plus faible que pour les adultes. En 1999, 9,7 % des jeunes femmes sont au chômage contre 9,3 % des jeunes hommes.

En 1999, pour les femmes comme pour les hommes, la part de

chômage augmente fortement avec l'âge entre 18 et 22-24 ans, puis diminue ensuite (graphique 5). En raison d'une entrée plus précoce sur le marché du travail, le pic de la part de chômage se situait plus tôt en 1990, vers 21-22 ans. En raison de l'entrée en activité d'un grand nombre de jeunes à partir de 18 ans, les taux de chômage suivent les mêmes types d'évolution que les parts de chômage mais avec des pics qui surviennent deux à trois ans plus tôt et une baisse plus marquée (graphique 6).

Entre 1990 et 1999, l'évolution du taux de chômage des jeunes a été pratiquement la même quel que soit le niveau de diplôme. Ainsi le diplôme constitue-t-il toujours un





rempart contre le chômage : plus un jeune est diplômé, moins il est touché par le chômage. En 1999, seuls 10 % des jeunes actifs diplômés du supérieur sont au chômage, contre 35 % des jeunes actifs sans diplôme.

La proportion de jeunes chômeurs à la recherche d'un premier emploi évolue de la même façon que la part des jeunes au chômage. L'une et l'autre ont diminué de 1985 à 1990, augmenté jusqu'en 1994, et se sont stabilisées ensuite. En 1999, 27 % des jeunes chômeurs n'ont jamais travaillé ; ils étaient 20 % en 1990 et 31 % en 1985.

En moyenne, les jeunes ont une ancienneté de chômage plus faible en 1999 (8,5 mois) qu'en 1990 (9 mois), mais la part des jeunes chômeurs de longue durée a légèrement augmenté, atteignant un quart en 1999 et 10 % pour les plus de deux ans d'ancienneté. Les jeunes femmes sont au chômage depuis plus longtemps que les jeunes hommes (en moyenne 8,7 mois, contre 8,3 mois).

### La part des jeunes dans l'emploi a baissé

Entre 1990 et 1999, malgré un léger redressement depuis deux ans, le nombre de jeunes ayant un emploi a baissé de 5,4 à 4,5 millions

alors que le nombre total d'actifs occupés a augmenté. Même si le mouvement s'est nettement ralenti depuis 1997, la part des jeunes dans l'emploi a donc baissé. Cette baisse a été générale quels que soient le sexe, l'âge et le groupe social.

A 15-16 ans, pratiquement aucun jeune n'exerce une activité. La part des jeunes ayant un emploi augmente de 5 points par an jusqu'à 20 ans, puis de 8 points par an jusqu'à 25 ans (graphique 7). Ainsi, 60 % des jeunes de 25 ans ont un emploi, contre 20 % des jeunes de 20 ans. A partir de 25 ans, l'emploi progresse faiblement chez les femmes alors que pour les hommes il continue d'augmenter de 4 points par an pour atteindre 85 % à 30 ans.

Les professions de début de carrière se situent souvent au bas de la hiérarchie sociale (tableau 2), même si un diplôme ou la poursuite des études peut permettre d'accéder directement à des postes plus qualifiés. Ainsi, les 15-29 ans occupent-ils en plus grande proportion que leurs aînés des postes d'ouvriers et d'employés, et en bien moindre proportion des postes de cadres et d'indépendants. Pourtant, jeunes et adultes qui travaillent ont des niveaux de diplôme proches. C'est l'expérience qui manque aux plus jeunes. Même les 27-29 ans, qui sont à un âge où pratiquement tout le monde a terminé ses études, ont des postes moins qualifiés que leurs aînés alors qu'ils sont titulaires, en moyenne, de diplômes plus élevés.

Les postes occupés par les femmes sont très différents des postes occupés par les hommes : plus d'une jeune femme sur deux est employée, près d'un jeune homme sur deux est ouvrier. Entre 1990 et 1999, la part des employées parmi les jeunes femmes ayant un emploi a néanmoins régressé. Elle est passée de 59 % à 56 %, en dépit d'une hausse de deux points pour les employées non qualifiées. Parmi les jeunes hommes, la part des employés est en hausse comme pour leurs aînés, mais elle reste à un ni-

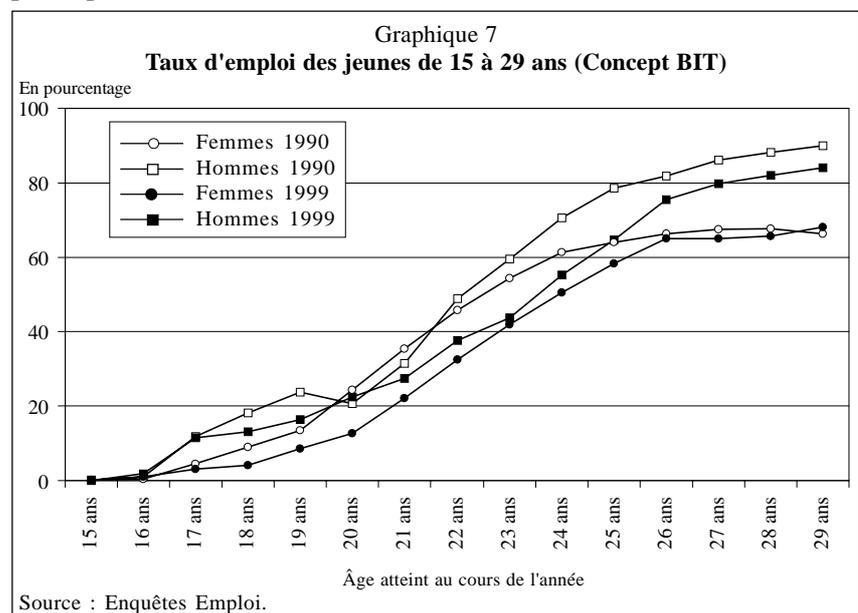


Tableau 2  
**Profession et diplôme des actifs ayant un emploi en 1990 et 1999**

En pourcentage

	1990					1999				
	15-29 ans			dont : 27-29 ans	30 ans ou plus	15-29 ans			dont : 27-29 ans	30 ans ou plus
	Hommes	Femmes	Ensemble	Ensemble	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Ensemble	Ensemble
Indépendants .....	7,8	3,6	<b>5,8</b>	7,2	<b>16,3</b>	5,1	1,9	<b>3,5</b>	4,2	<b>11,5</b>
Cadres supérieurs .....	5,3	4,1	<b>4,9</b>	8,2	<b>12,9</b>	7,4	6,4	<b>7,8</b>	11,1	<b>14,9</b>
Professions intermédiaires .....	16,3	17,8	<b>17,2</b>	22,1	<b>20,4</b>	18,7	22,8	<b>21,1</b>	24,1	<b>21,2</b>
Employés qualifiés .....	10,1	44,0	<b>25,7</b>	23,2	<b>16,4</b>	11,2	38,5	<b>23,9</b>	22,8	<b>17,0</b>
Employés non qualifiés .....	4,7	15,4	<b>9,5</b>	7,9	<b>8,2</b>	5,7	17,3	<b>11,0</b>	9,0	<b>10,6</b>
Ouvriers qualifiés .....	33,4	3,3	<b>19,6</b>	18,7	<b>16,8</b>	32,6	4,0	<b>19,0</b>	18,7	<b>17,2</b>
Ouvriers non qualifiés .....	22,4	11,7	<b>17,2</b>	12,7	<b>9,0</b>	19,3	9,1	<b>13,7</b>	10,1	<b>7,5</b>
<b>Total Profession</b> .....	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	<b>100,0</b>
Diplômés du supérieur .....	11,8	19,1	<b>15,4</b>	20,8	<b>17,1</b>	23,9	36,2	<b>30,9</b>	37,5	<b>23,5</b>
Bacheliers .....	10,3	18,2	<b>14,0</b>	14,8	<b>10,9</b>	20,6	24,4	<b>22,0</b>	18,1	<b>12,1</b>
Cap, Bep, Brevet .....	51,9	44,2	<b>48,2</b>	44,4	<b>34,3</b>	38,8	29,0	<b>33,5</b>	31,3	<b>38,2</b>
Non diplômés (et Cep) .....	26,0	18,5	<b>22,4</b>	19,9	<b>37,7</b>	16,7	10,4	<b>13,5</b>	13,1	<b>26,2</b>
<b>Total Diplôme</b> .....	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	<b>100,0</b>

NB : Âge atteint au cours de l'année.

Champ : Actifs ayant un emploi hormis ceux en apprentissage ou encore en formation initiale.

Source : Enquêtes Emploi,

veau trois à quatre fois moins élevé que parmi les jeunes femmes. Entre 1990 et 1999, la part des ouvriers parmi les jeunes hommes a perdu 4 points et se situe actuellement à 52 %. La baisse est plus sensible pour les ouvriers non qualifiés. Parmi les jeunes femmes, la part des ouvrières a également reculé pour atteindre 13 % en 1999.

Pour les jeunes, la troisième catégorie sociale, par son importance, reste celle des professions intermédiaires (21 %). La part de ces professions, qui est en croissance, est plus importante chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Celle des cadres et professions intellectuelles supérieures est aussi en hausse (8 % en 1999), mais elle est un peu plus élevée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes malgré un meilleur niveau de formation pour ces dernières.

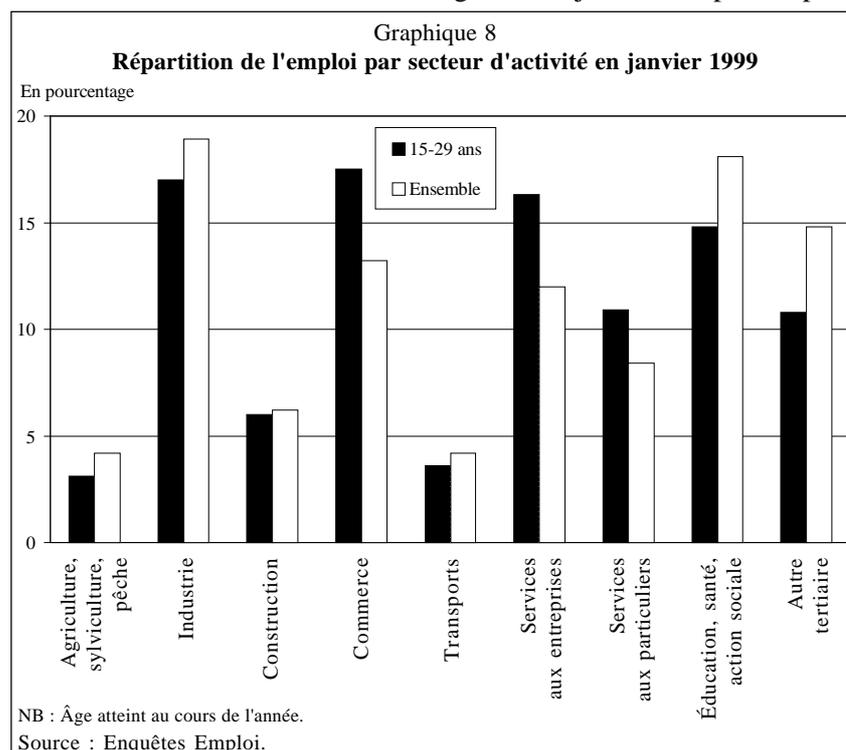
### Les jeunes travaillent davantage dans les secteurs à forte mobilité

Les secteurs d'activité comportant une part importante de jeunes se caractérisent par une plus forte rotation de la main-d'œuvre, et offrent donc de nombreuses opportunités aux candidats à l'emploi, par-

ticulièrement aux débutants : secteurs des industries agricoles et alimentaires, des commerces (dont commerce de détail, hôtels et restaurants), des services aux entreprises (dont intérim) et des services aux particuliers (dont salons de coiffure) (graphique 8). En revanche, les jeunes sont moins présents dans les secteurs à faible rotation : ceux de l'énergie, des activités financières, de l'industrie automobile, de l'agriculture et de l'administration. Les activités immobilières

n'entrent pas dans ce schéma : c'est un secteur où la main-d'œuvre se renouvelle vite et où les jeunes sont peu nombreux.

En partie du fait de l'allongement de la scolarité, le poids des jeunes est en baisse dans tous les secteurs, sauf dans les services aux entreprises (en particulier dans l'intérim) où il augmente, mais uniquement pour les hommes. Tout comme leurs aînés, les jeunes travaillent en grande majorité, et de plus en plus,



dans le secteur tertiaire. En 1999, c'est le cas de 74 % d'entre eux. Le poids du secteur tertiaire est encore plus important pour les femmes : presque neuf jeunes actives occupées sur dix y travaillent, contre six sur dix pour les jeunes hommes. Les écarts les plus importants s'observent dans les secteurs à forte féminisation : ceux de l'éducation, santé, action sociale, et celui des services aux particuliers. En revanche, l'écart est inversé en faveur des hommes dans les services aux entreprises.

L'agriculture et l'industrie ont donc perdu en importance entre 1994 et 1999, à la fois pour les jeunes et pour les adultes. L'agriculture n'emploie plus que 3 % des jeunes ayant un emploi, et ce sont presque tous des hommes. L'industrie fait aussi un peu moins appel aux jeunes aujourd'hui qu'il y a cinq ans : 17 % des jeunes actifs occupés y travaillent en 1999, contre 19 % en 1994. La baisse est plus forte pour les jeunes femmes, déjà moins présentes que les hommes dans ce secteur en 1994. En 1999, 10 % des jeunes hommes en emploi travaillent dans la construction, contre seulement 1 % des jeunes femmes.

### Un million d'emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une aide de l'État

Fin décembre 1998, le nombre d'emplois aidés pour les jeunes de moins de 26 ans s'élevait à 998 000. Les dispositifs de formation en alternance concernaient 544 000 jeunes : 352 000 contrats d'apprentissage, 148 000 contrats de qualification et 44 000 contrats d'adaptation ou d'orientation. Les autres mesures d'aide au secteur mar-

(2) - Au total le nombre d'emplois-jeunes pourvus en décembre 1998 s'élève à 100 000, mais certains concernent des jeunes de plus de 26 ans.

Tableau 3  
Effectif des jeunes de moins de 26 ans dans les différents dispositifs de politique de l'emploi

	Au 31 déc. 1990	Au 31 déc. 1995	Au 31 déc. 1998
Apprentissage .....	225 000	292 000	352 000
Autre alternance (CQ, CA, CO) .....	209 000	170 000	192 000
<b>Alternance .....</b>	<b>434 000</b>	<b>462 000</b>	<b>544 000</b>
Aide au premier emploi des jeunes (APEJ) .....	-	72 000	-
Contrat de retour à l'emploi (CRE) .....	9 000	19 000	-
Contrat initiative emploi (CIE) .....	-	29 000	79 000
Exonération à l'embauche d'un premier salarié ..	38 000	30 000	19 000
Abattement temps partiel .....	-	122 000	193 000
Stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP)	15 000	-	-
Autres emplois aidés marchand hors alternance (1)	9 000	18 000	19 000
<b>Secteur marchand hors alternance .....</b>	<b>71 000</b>	<b>290 000</b>	<b>310 000</b>
Travaux d'utilité collective .....	5 000	-	-
Contrat emploi-solidarité .....	115 000	131 000	61 000
Contrat emploi consolidé .....	-	6 000	11 000
Contrat emploi-ville .....	-	-	7 000
Emplois jeunes .....	-	-	65 000
<b>Secteur non marchand .....</b>	<b>120 000</b>	<b>137 000</b>	<b>144 000</b>
<b>Ensemble .....</b>	<b>625 000</b>	<b>889 000</b>	<b>998 000</b>
<b>Part dans l'emploi .....</b>	<b>19,1</b>	<b>34,2</b>	<b>38,6</b>

(1) - Exonération à l'embauche d'un 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> salarié, Convention de coopération, Aide à la création d'entreprise, Insertion par l'économique.

Source : estimations MES-DARES.

chand représentaient 310 000 emplois, dont 193 000 pour l'abattement-temps partiel et 79 000 contrats initiative emploi. Quant aux emplois aidés du secteur non marchand, ils concernaient 140 000 jeunes, dont 61 000 contrats emploi-solidarité et 65 000 emplois-jeunes (2) (tableau 3).

Depuis 1990, le nombre d'emplois aidés pour les jeunes est en progression constante (+60 % en huit ans). Fin 1998, ils représentaient 39 % des emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans, contre 19 % en 1990 et 34 % en 1995. Alors qu'environ un emploi salarié sur dix donne lieu à une aide spécifique, près de quatre emplois sur dix occupés par des jeunes sont des emplois aidés.

Dans la première moitié des années quatre-vingt-dix, la très rapide augmentation du nombre de jeunes titulaires d'un emploi aidé était due essentiellement à la création de trois mesures d'exonérations ou primes à l'embauche dans le secteur marchand : abattement-temps partiel en 1992, aide au premier emploi des jeunes (APEJ) en 1994

et contrat initiative emploi (CIE) en 1995. La contribution à l'augmentation de l'alternance et des emplois non marchands était plus modeste, malgré le développement important du nombre d'apprentis de 1993 à 1995.

De fin 1995 à fin 1998, la croissance des emplois aidés a été moins rapide que lors des cinq années précédentes et a été due essentiellement au développement soutenu de l'alternance, en particulier de l'apprentissage, dont la part dans l'emploi des jeunes de moins de 26 ans a doublé de fin 1990 à fin 1998 (13,6 % des emplois à cette date). En effet, le nombre d'emplois du secteur marchand bénéficiant d'exonérations ou primes à l'embauche s'est stabilisé en raison de la suppression de l'APEJ. Quant au nombre de jeunes bénéficiant d'un emploi aidé dans le secteur non marchand, il est, fin 1998, proche de celui observé fin 1995 : le développement récent des emplois-jeunes a en effet compensé la baisse du nombre de jeunes titulaires d'un contrat emploi solidarité (142 000 fin 1994, 61 000 fin 1998).

## Les CDD, l'intérim et le travail à temps partiel sont très développés chez les jeunes

Les jeunes de 15 à 29 ans, garçons ou filles, travaillent plus souvent dans le privé (82 %) et sont moins souvent indépendants (moins de 4 %) que leurs aînés.

Ils sont aussi beaucoup plus concernés par les différentes formes d'emploi temporaire : contrats à durée déterminée, intérim, apprentissage et emplois aidés (3) (tableau 4). En janvier 1999, 30 % des 15-29 ans qui travaillent ont un emploi temporaire, contre 6 % pour les adultes. 6 % des jeunes ayant un emploi sont apprentis, presque autant intérimaires, et 18 % ont un contrat à durée déterminée (y compris emplois aidés). La progression de ces formes particulières d'emploi a été rapide depuis 1990, particulièrement chez les jeunes. Pour ceux-ci, la part des intérimaires dans

(3) - L'enquête Emploi ne dénombre pas l'ensemble des différents dispositifs de politique de l'emploi recensés par la DARES. En particulier, parmi les emplois aidés du secteur marchand hors alternance (qui ne sont de toute manière pas tous des emplois temporaires), seul le CIE est repéré en 1999.

(4) - Incluant les emplois aidés dénombrés par l'enquête Emploi, mais sans compter l'apprentissage.

l'emploi a plus que doublé et celle des CDD a augmenté de 5 points. Si l'on se restreint à l'emploi salarié du privé, les CDD (4) et l'intérim représentent 30 % des emplois des jeunes, contre moins de 10 % pour les plus de 30 ans.

Le temps partiel est deux fois plus fréquent pour les jeunes hommes que pour leurs aînés : 10 % contre 5 %. Ce n'est pas le cas chez les femmes, dont une sur trois est à temps partiel, qu'elle soit jeune ou adulte. Le temps partiel s'est développé plus rapidement chez les jeunes depuis une vingtaine d'années (graphique 9). Ainsi, en 1980, alors que deux femmes adultes sur

dix travaillaient déjà à temps partiel, ce n'était le cas que d'une jeune fille sur dix. Pour les hommes, le temps partiel ne concernait, jusqu'au début des années quatre-vingt, que 2 à 3 % des emplois, quel que soit l'âge.

Le temps partiel est moins souvent choisi par les plus jeunes. Un peu plus de 10 % d'entre eux travaillent à temps partiel mais souhaiteraient travailler davantage (soit plus d'un emploi à temps partiel sur deux), contre 5 % pour les plus de 30 ans (soit moins d'un emploi à temps partiel sur trois). Les emplois à temps partiel non choisis ont représenté une part crois-

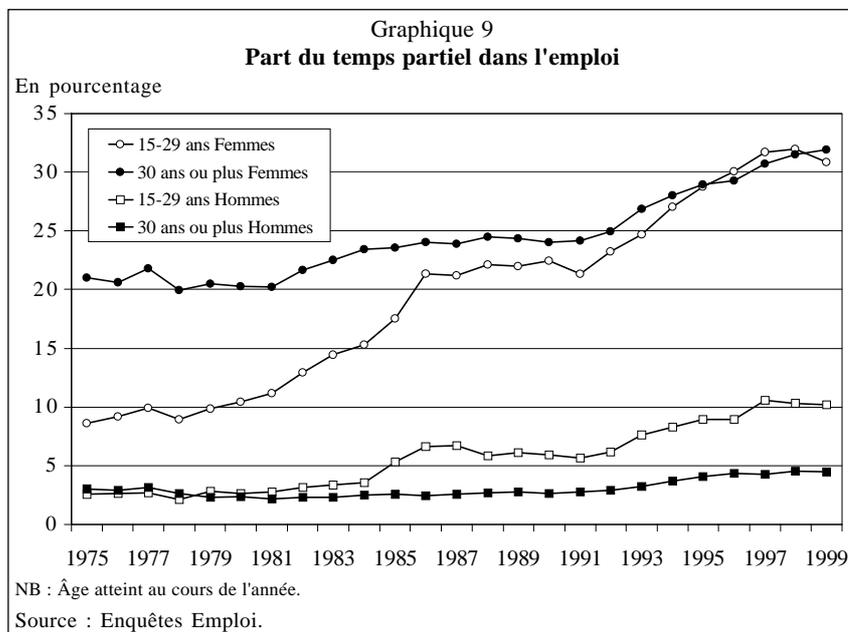


Tableau 4  
Statuts d'emploi en 1982, 1990, 1995 et 1999

En pourcentage

	1982		1990		1995		1999	
	15-29 ans	30 ans et plus						
<b>Emploi total (en milliers) .....</b>	<b>6 053</b>	<b>15 657</b>	<b>5 438</b>	<b>16 659</b>	<b>4 556</b>	<b>17 567</b>	<b>4 452</b>	<b>18 360</b>
Privé (y compris entreprises publiques) .....	79,3	78,0	81,2	74,6	81,2	74,1	81,6	75,2
Public (état, collect. locales, sécurité sociale) .....	20,7	22,0	18,8	25,4	18,8	25,9	18,4	24,8
Non salariés .....	6,3	20,9	6,2	18,7	4,9	15,9	3,7	14,2
Salariés .....	93,7	79,1	93,8	81,3	95,1	84,1	96,3	85,8
dont :								
Contrats à durée indéterminée .....	81,4	76,4	73,2	78,4	70,9	79,3	66,5	80,2
Intérim .....	1,3	0,3	2,6	0,6	3,4	0,7	5,5	1,1
Contrats à durée déterminée et emplois aidés .....	7,8	2,4	13,9	2,3	16,6	4,1	18,1	4,5
Apprentis .....	3,2	-	4,1	-	4,2	-	6,2	-
<b>Part des CDD et de l'intérim dans l'emploi salarié privé .....</b>	<b>12,5</b>	<b>4,7</b>	<b>22,0</b>	<b>5,2</b>	<b>26,2</b>	<b>8,2</b>	<b>30,3</b>	<b>9,2</b>

NB : Âge atteint au cours de l'année.

Source : enquêtes Emploi.

Tableau 5  
Répartition des salaires en 1990, 1993, 1996 et 1999 (1)

	Quart de la distribution des salaires				Salaires médians			
	1990	1993	1996	1999	1990	1993	1996	1999
<b>15-29 ans (*)</b>								
<b>Ensemble .....</b>	<b>4 400</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>5 300</b>	<b>5 400</b>	<b>6 100</b>	<b>6 100</b>	<b>6 500</b>
Hommes .....	4 700	5 400	5 400	5 700	5 700	6 500	6 500	6 800
Femmes .....	4 000	4 300	4 000	4 300	5 000	5 600	5 600	6 000
<b>30 ans ou plus (*)</b>								
<b>Ensemble .....</b>	<b>5 400</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	<b>6 300</b>	<b>7 000</b>	<b>7 800</b>	<b>8 000</b>	<b>8 300</b>
Hommes .....	6 100	6 800	7 000	7 300	7 800	8 700	9 000	9 200
Femmes .....	4 300	4 800	4 900	5 000	6 000	6 700	7 000	7 200

(\*) - Âge atteint au cours de l'année.  
(1) - Salaires mensuels nets déclarés en francs courants, y compris les primes.  
Champ : salariés hormis ceux en apprentissage ou encore en formation initiale, mais y compris ceux en emploi aidé ou à temps partiel.  
Lecture : en 1999, un quart des salariés de 15 à 29 ans ont un salaire mensuel inférieur à 5 300 francs ; en 1999, la moitié des salariés de 15 à 29 ans ont un salaire mensuel inférieur à 6 500 francs.

Source : Enquêtes emploi.

sante des emplois de 1990 à 1997, aussi bien pour les jeunes (de 7 à 12 %) que pour les plus âgés. En revanche, de 1997 à 1999, on constate un léger recul du phénomène.

En début de carrière professionnelle, et souvent titulaires d'un emploi particulier (temporaire ou à temps partiel), les jeunes ont des rémunérations très inférieures à celles de leurs aînés (tableau 5). La moitié des jeunes salariés gagnent moins de 6 500 francs par mois, alors que les trois quarts des salariés de plus de trente ans bénéfi-

cient d'un salaire mensuel supérieur à 6 300 francs. Les salaires moyens des jeunes sont inférieurs de 30 % à ceux des 30-49 ans, et la différence atteint 40 % pour les diplômés du supérieur, contre 27 % pour les non diplômés. Cet écart entre jeunes et adultes est de 35 % pour les hommes et de 23 % pour les femmes. Ainsi, les différences de salaires entre hommes et femmes sont moindres pour les jeunes : en moyenne 13 % de moins pour les femmes de moins de 30 ans, contre 27 % de moins pour celles de 30 à 49 ans.

Tableau 6

Indicateurs d'emploi et de chômage des 15-29 ans (1), en 1998, pour les pays de l'Union Européenne - (Concept BIT)

En pourcentage

	Taux d'activité		Taux d'emploi		Part de chômage		Taux de chômage		Taux de chômage des plus de 29 ans
	15-29 ans	dont < 25 ans	15-29 ans	dont < 25 ans	15-29 ans	dont < 25 ans	15-29 ans	dont < 25 ans	
Allemagne .....	61,8	50,0	56,1	45,1	5,7	4,9	9,3	9,8	9,9
Autriche .....	69,4	58,5	65,1	54,2	4,3	4,3	6,2	7,5	5,3
Belgique .....	52,9	32,6	45,1	26,0	7,9	6,7	14,9	20,4	7,5
Danemark .....	76,7	71,6	71,4	66,4	5,2	5,1	6,8	7,2	4,3
Espagne .....	53,5	40,8	37,3	26,2	16,3	14,6	30,4	35,7	13,9
Finlande .....	60,5	49,7	45,0	32,5	15,5	17,3	25,6	34,6	9,6
<b>France .....</b>	<b>53,3</b>	<b>34,2</b>	<b>42,7</b>	<b>25,2</b>	<b>10,6</b>	<b>8,9</b>	<b>19,9</b>	<b>26,2</b>	<b>9,7</b>
Grèce .....	54,0	40,0	41,6	28,1	12,4	11,9	23,0	29,7	6,4
Irlande (2) ....	57,2	45,6	49,6	38,3	7,6	7,2	13,2	15,9	8,7
Italie .....	50,4	38,3	37,3	25,7	13,1	12,6	26,0	32,9	7,2
Luxembourg	54,2	35,3	51,8	33,1	2,4	2,1	4,3	6,4	2,2
Pays-Bas .....	74,7	66,1	69,9	60,3	4,8	5,8	6,4	8,8	3,5
Portugal .....	59,8	47,4	55,3	42,9	4,5	4,5	7,5	9,5	3,5
Royaume-Uni	71,8	64,0	64,6	56,1	7,1	7,9	9,9	12,4	4,8
Suède .....	54,3	40,6	46,8	33,5	7,5	7,1	13,8	17,5	7,7
<b>Union Européenne ..</b>	<b>59,2</b>	<b>46,3</b>	<b>49,6</b>	<b>37,3</b>	<b>9,6</b>	<b>9,1</b>	<b>16,2</b>	<b>19,6</b>	<b>8,2</b>

(1) - Âge exact à la date de l'enquête.

(2) - 1997 pour l'Irlande.

Source : Eurostat, enquête Forces de Travail.

part de chômage un peu supérieure à la moyenne parmi les 15 à 29 ans, équivalente parmi les 15 à 24 ans (tableau 6). Mais la position française s'est sans doute relativement améliorée depuis lors.

Des quinze pays de l'Union Européenne, seules la Belgique et l'Italie présentent un taux d'activité des jeunes de moins de 30 ans un peu inférieur à celui de la France. En Allemagne et au Royaume-Uni, mais aussi en Autriche, Danemark, Finlande, Pays-Bas et Portugal, l'activité des jeunes est beaucoup plus fréquente. Pour certains de ces pays cela peut résulter d'une durée des études moins longue, mais souvent ce sont les chevauchements entre emploi et formation (formations en alternance et étudiants-travailleurs) qui sont responsables de ces écarts : de tels chevauchements concernent en effet six jeunes en formation initiale sur dix au Danemark, trois sur dix en Allemagne (surtout des apprentis), Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni, mais seulement un sur dix en France.

Comparativement à la France, la part du chômage des jeunes (toujours définis comme les 15 à 29 ans) est plus élevée en Finlande et dans trois pays du sud : Italie, Espagne et Grèce ; mais dans cinq pays (Autriche, Danemark, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal), elle est au moins deux fois moindre. Bien que les taux d'activité des jeunes soient très différents d'un pays à l'autre, la hiérarchie des pays à l'aune du taux de chômage, est proche de celle qui se déduit des parts de chômage. Comparativement aux adultes, le taux de chômage des jeunes est dans deux pays sur trois (dont la France) au moins deux fois plus élevé, l'Allemagne étant le seul pays où il soit inférieur.

François BRUNET  
(Division Emploi, INSEE),  
Claude MINNI (DARES).

Encadré 1

## SOURCES ET CONCEPTS STATISTIQUES

Toutes les données de cette étude, à l'exception des statistiques concernant les dispositifs de politique de l'emploi (tableau 3) et des chiffres concernant les autres pays européens (tableau 6), sont issues des enquêtes Emploi, qui sont réalisées auprès d'un échantillon d'un logement sur 300, généralement en mars de chaque année sauf les années de recensement (75, 82, 90 et 99). En 1999, comme en 1990, l'enquête a été réalisée en janvier, ce qui perturbe légèrement l'observation de la situation des jeunes par rapport aux autres enquêtes.

La situation des jeunes est mesurée selon les normes du Bureau International du Travail (BIT). L'âge est celui atteint au 31 décembre de l'année de l'enquête. Les jeunes sont définis ici comme ayant entre 15 et 29 ans, alors que les études analogues antérieures portaient le plus souvent sur les 17-26 ans (soit les 16-25 ans avec une définition de l'âge au 1<sup>er</sup> janvier). C'est pourquoi les chiffres concernant les 17-26 ans figurent aussi dans le tableau 1.

Toute personne qui a effectué un travail rémunéré d'au moins une heure pendant la semaine précédant l'enquête, ou qui garde un lien formel avec l'emploi (rémunération), est classée en *emploi*, même si elle poursuit parallèlement des études. Par convention les actifs occupés comprennent les personnes ayant un emploi ainsi que les militaires du contingent.

Parmi les personnes sans emploi, un *chômeur* est une personne qui recherche effectivement un emploi (ou qui a trouvé un emploi qui commence plus tard) et qui est disponible.

La *population active* est composée des personnes en emploi (salariés, non salariés), du contingent et des chômeurs. Les personnes qui ne sont pas actives sont classées ici selon qu'elles poursuivent des études (*scolarité*) ou non (*inactivité non scolaire*).

Le *taux de chômage* mesure la proportion de chômeurs dans la population active, alors que la *part de chômage* mesure la proportion de chômeurs dans la population totale.

Le *taux d'emploi* mesure la proportion de personnes occupant un emploi (hors contingent) dans la population totale.

Le *taux de scolarité* (respectivement le *taux d'inactivité non scolaire*) mesure la proportion de personnes non actives poursuivant des études (respectivement ne poursuivant pas des études) dans la population totale.

Les *données internationales* (tableau 6) proviennent d'Eurostat et sont établies à partir des enquêtes Force de Travail (enquête Emploi pour la France). La situation des jeunes est aussi mesurée selon les normes du Bureau International du Travail. En revanche, l'âge est l'âge exact à la date de l'enquête, ce qui explique que les chiffres d'Eurostat sont différents de ceux présentés dans les autres tableaux pour la France (plus d'actifs et moins de scolaires car les jeunes considérés sont plus âgés).

Les statistiques concernant les différents *dispositifs de politique de l'emploi* (tableau 3) sont établies par la DARES.

### Pour en savoir plus ...

Marchand O., Minni C. (1997) : « En mars 1997, un jeune sur neuf était au chômage », *Premières Synthèses 97.12 n° 52.1*, MES-DARES.

Enquête sur l'emploi 1999, *INSEE-Résultats, série emploi-revenus, n° 153-154*, juillet.

Le Minez S., Marchand O., Minni C. (1998) : « Emploi des jeunes et secteurs d'activité », *Dossiers de la DARES*, mars 1998.

Fondeur Y., Minni C. (1999) : « Emploi des jeunes et conjoncture », *Premières Synthèses, 99.12 n° 51.1*, MES-DARES.

Minni C., Poulet P. (1998) : « L'évolution récente de la scolarité et de l'insertion professionnelle des jeunes », *Premières Synthèse, 98.12 n° 52.1*, MES-DARES.

Welters R., Wolbers M. (1999) : « Learning and working : doubles statuses in youth transitions within the European Union », *Document de travail*.

Brunet F., Minni C. (2000) : « L'activité des 15-29 ans : stabilisation depuis 1995 », *INSEE Première, n° 699*.

## LA SUPPRESSION DU SERVICE NATIONAL S'ACCOMPAGNE D'UNE HAUSSE DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE DES JEUNES HOMMES

Le service national a été supprimé pour les hommes nés en 1979 et au-delà. Ceux-ci auraient dû être incorporés normalement à partir de 1997. L'effectif des appelés du contingent, qui a longtemps été de l'ordre de 250 000 personnes présentes sous les drapeaux, s'est donc réduit dès 1997. En janvier 1999, l'enquête Emploi dénombre 111 000 appelés du contingent, contre 178 000 en mars 1998 et 200 000 en mars 1997.

L'analyse de l'évolution des situations par sexe semble indiquer que la diminution du contingent entre 1998 et 1999 (baisse représentant 2,2 % de la population masculine des 19-26 ans, âges auxquels se trouvent concentrés les appelés) s'est accompagnée d'une augmentation à la fois du taux d'emploi et de la part de chômage des jeunes hommes (cf. tableau). La hausse du chômage a cependant été limitée (+0,7 point) grâce à un contexte de reprise et de politiques de l'emploi favorables aux jeunes, qui a permis une progression du taux d'emploi des hommes de 19 à 26 ans de 1,5 point. Cette hausse simultanée de l'emploi et du chômage ne s'observe ni pour les filles du même âge (recul de la part du chômage, ainsi que du taux d'emploi, d'environ 0,5 point), ni pour les garçons un peu plus âgés, laissant penser que la diminution du contingent en serait à l'origine.

### Part du contingent, de l'emploi et du chômage dans la population totale, par sexe, pour les 19-26 ans et les 27-34 ans

*En pourcentage*

	Contingent		Chômage		Emploi		Activité	
	1998	1999	1998	1999	1998	1999	1998	1999
Hommes de 19 à 26 ans .....	5,7	3,5	12,1	12,8	38,1	39,6	55,9	55,9
Femmes de 19 à 26 ans .....			13,0	12,5	35,9	35,3	48,9	47,8
Hommes de 27 à 34 ans .....	0,1	0,1	10,6	10,3	84,3	84,5	95,0	94,9
Femmes de 27 à 34 ans .....			12,3	12,4	65,6	66,3	77,9	78,7

Remarques : l'emploi et l'activité sont considérés ici hors apprentissage ; l'âge est celui atteint au cours de l'année.

Source : enquêtes Emploi.

**PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES** sont édités par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepasant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JC DM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>  
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES : 1 an (52 n°) : 701,87 F (107 Euros) - Europe : 737,95 F (112,50 Euros) - Autres pays : 751,07 F (114,50 Euros). Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.